



Association sénégalaise pour l'Ecole Instrument de paix ('EIP-Sénégal)

BP 163, Thiès

Email : eipsenegal@hotmail.fr

zalesarr@gmail.com

Activités DE l'EIP-Sénégal 2014-2015

L'EIP-Sénégal a organisé plusieurs activités au cours de l'année dont voici quelques unes

Santé de la reproduction et Droits humains

L'EIP a organisé avec Mme Oumou Kalzom Ndiaye, porteuse de projet Amnesty à Thiès, un atelier sur « santé de la reproduction et Droits humains » à l'intention des élèves du lycée Malick Sy et du Collège de Hersent. Cet atelier bien suivi a permis aux élèves de comprendre la santé de la reproduction , ses composantes , les droits humains , les liens entre Droits humains et santé de la reproduction, les droits sexuels et reproductifs, les obstacles à la jouissance de ces droits dans notre environnement avec des préjugés, des tabous, et proposer des pistes de solutions. Des études de cas ont été beaucoup utilisés





Etude de cas

Fama a 13 ans et a été obligée d'épouser Souleymane un quinquagénaire contre son gré. Toutes les nuits Souleymane la battait et l'obligeait à avoir des rapports sexuels avec lui. Quand elle se plaignait auprès de ses parents, on lui conseillait toujours de rester au foyer et d'obéir à son mari.

Les actes sexuels étaient douloureux et causèrent des déchirures graves au niveau de son appareil génital et une fistule qu'elle a du mal à soigner dans le poste de santé de la localité. Les infirmières, les sages femmes la fuyaient comme la peste.

Fama vit cloîtrée chez elle, abandonnée par son mari. Ses parents viennent très rarement lui rendre visite. Elle souffre et n'a aucun espoir, de recouvrer sa santé.

Etude de cas

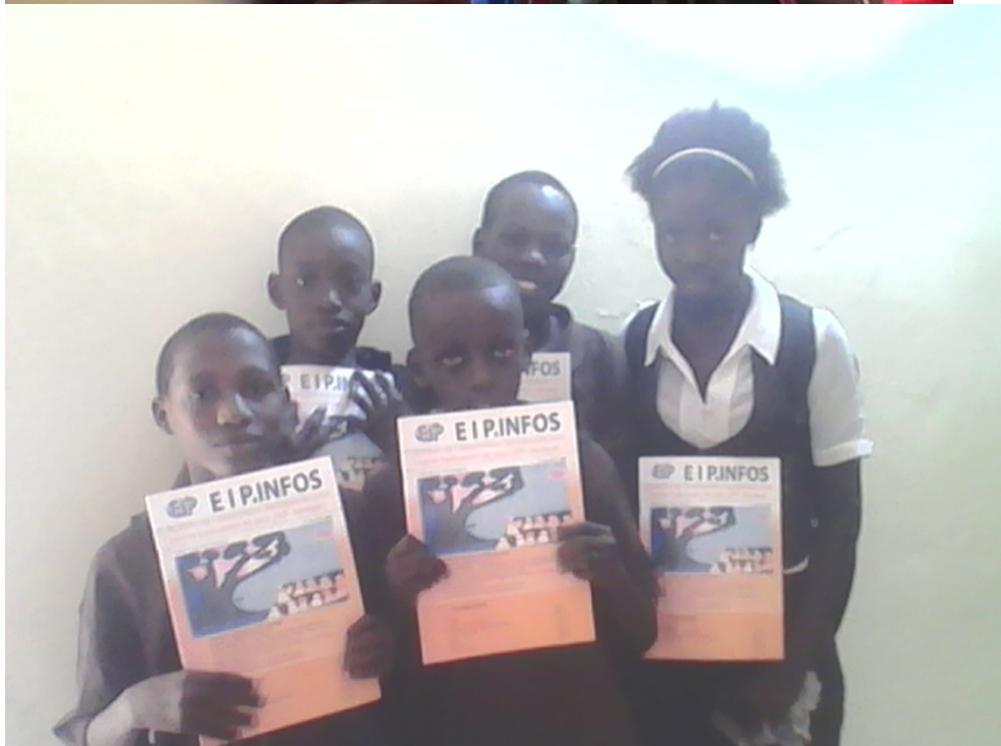
Aminata a 15 ans et va au Collège du village. Elle a été victime de harcèlement répété, d'attouchements, puis de viols systématiques de la part de son professeur pendant les cours particuliers qu'il organisait à son domicile. La menace du « bic rouge » ou des mauvaises notes était l'arme du professeur.

Dans le Poste de santé, on refusa de lui donner des informations relatives à la santé de la reproduction prétextant qu'elle est encore mineure. La grossesse qui s'en est suivie fut très compliquée. En effet l'échographie révéla une malformation du fœtus. Une interruption immédiate de la grossesse devenait urgente pour sauver Aminata.

Mais quand elle voulut avorter sur les conseils du gynécologue de la ville, ses parents refusèrent minimisant les résultats de l'analyse. Aminata vit des moments difficiles, une angoisse permanente de perdre son enfant et de mourir.

Présentation de L'EIP aux élèves de la 6^e du Collège Bassirou Mbacké (2015-2016)

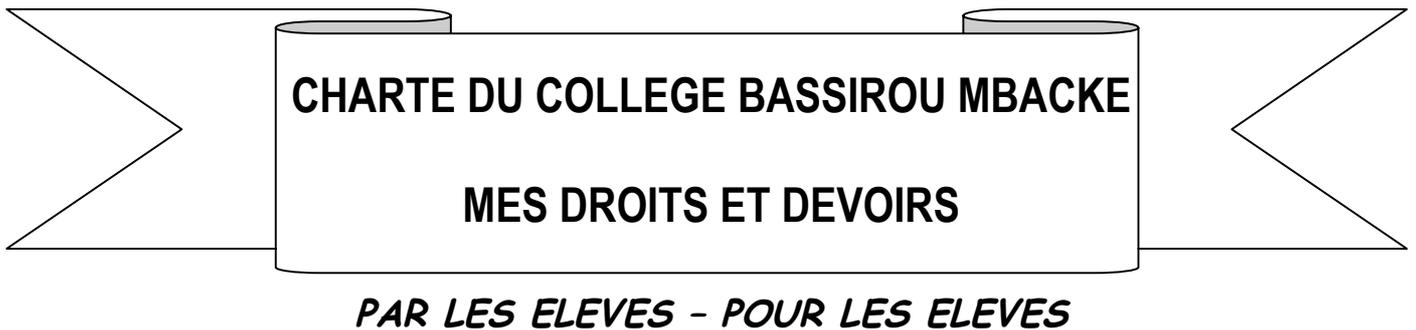
Chaque année l'EIP-Sénégal vient présenter l'Association aux élèves des Collèges , la naissance de l'EIP Mondiale, de l'EIP-Sénégal, les principes universels d'éducation civique, les objectifs de l'Association, les activités, le CIFEDHOP qu'elle crée etc.. Cette année L'EIP-Sénégal s'adressait aux élèves de 6^{ème} du Collège Bassirou Mbacké, un Collège dynamique avec un club qui a fini de faire ses preuves.



Journée d'adoption de la charte des droits et des responsabilités au Collège Bassirou Mbacké en remplacement du règlement intérieur

Les représentants de l'ensemble de l'école avec les professeurs, les surveillants se sont réunis dans la cour de l'école le jour l'élaboration des droits et responsabilités des élèves et professeurs avec les éléments suivants, « mes droits , mes responsabilités et les réparations Exemple . J'ai le droit d'avoir accès au collègeJ'ai le devoir d'être en uniforme.....sinon je retourne pour me mette en uniforme.

Quelques extraits de la charte du Collège Bassirou Mbacké



DROIT D'ACCES AU COLLEGE

DR1 : J'ai le droit d'entrer dans le collège et d'y rester jusqu'à la fin de l'heure

DV1 : Je dois venir à l'heure et être en tenue propre et correcte. Je dois toujours porter la blouse ou le chemise du collège.

Réparation : je rentre me changer sans contestation.

DROIT A UN ENVIRONNEMENT SAIN

DR1 : J'ai le droit d'évoluer dans un cadre propre, loin de la pollution et favorable à la santé

DV1 : J'ai le devoir de ne pas salir le cadre de vie et de préserver ma santé ainsi que celle des autres.

Réparation : Je nettoie sans histoire.

DROIT A UN ENSEIGNEMENT DE QUALITE

DR1 : J'ai le droit à un enseignement de qualité dispensé par des professeurs compétents.

DV1 : Je dois m'acquitter de mes frais de scolarité à temps.

Réparation : je demande un délai de paiement /

DROIT A L'INFORMATION

DR1 : J'ai le droit d'avoir connaissance de toutes les activités du collège et de toutes informations susceptible de participer à ma réussite.

DV1 : Je dois régulièrement regarder le tableau d'affichage ou demander à mon responsable de classe.

Réparation : Je subi les conséquences sans me plaindre.

DROIT AU RESPECT

DR1 : J'ai droit d'être respecté de tous

DV1 : Je dois respecter mes camarades, mes profs et tout le personnel du collège.

Réparation : je m'excuse immédiatement ou je suis renvoyé de l'établissement.

DROIT D'ASSISTER AUX COURS

DR1 : J'ai droit d'assister aux cours.

DV1 : Je dois être en classe avant le professeur, être attentif et en aucun cas ne pas déranger le cours.

Réparation : je m'excuse ou je suis renvoyé à la surveillance.

DROIT A DES ACTIVITES PARASCOLAIRES

DR1 : J'ai le droit de participer pleinement aux activités socio-culturelles et sportives inscrites dans l'agenda culturel.

DV1 : Je dois m'engager activement pour la réussite des manifestations.

Réparation : Je cède ma place à un autre camarade plus compétent.

DROIT A LA NON DISCRIMINATION

DR1 : J'ai le droit d'être traité comme tout autre élève.

DV1 : Je dois respecter tous mes camarades quelque soit leur différence.

Réparation : Je présente sincèrement mes excuses où je quitte définitivement le collège.

DROIT A LA PAROLE

DR1 : J'ai le droit de demander la parole et d'être écouté.

DV1 : Je dois parler un langage correct sans m'écarter du sujet et écouter quand un autre parle.

Réparation : Je corrige mes propos ou je me tais.

DROIT A L'ASSISTANCE ET A LA SOLIDARITE

DR1 : J'ai le droit d'être assisté en cas de besoins.

DV1 : J'ai le devoir d'aider mon camarade en situation de danger et d'être solidaire avec lui.

Réparation : j'accomplis un travail à l'école

